

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les candidats intéressés doivent adresser par la voie hiérarchique **une lettre de motivation et un curriculum vitæ** aux services les concernant tels que précisés ci-dessous. Il sera procédé à une sélection de candidatures, validée par le comité de pilotage, afin de composer des groupes professionnels équilibrés.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 28 JUIN 2013

Secteur Santé

Secrétariat du Professeur GEORGIEFF - ITTAC - 9 Rue des Teinturiers - BP 2116 - 69616 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 72 75 53 24

Secteur Education Nationale

Rectorat de l'Académie de Grenoble : Délégation académique aux actions de formation (à l'attention de Mr Michel Loisy) Rectorat de Grenoble - 7 Place Bir Hakeim - CS81065- 38021 Grenoble Cedex 1

Tél : 04 76 74 70 50 (ou 49)

Rectorat de l'Académie de Lyon : Délégation Académique à la Formation des personnels (à l'attention de Mme. Denise COURBON) DAFOP Rectorat de Lyon - 92, rue de Marseille-BP 7227 - 69354 Lyon Cedex 07 - Tél : 04 72 80 66 70

IUFM de l'Académie de Lyon : (à l'attention de Alain MOUGNIOTTE) 5 Rue Anselme - 69317 Lyon Cedex 04

Tél : 04 72 07 30 30

Secteur Justice

Magistrats

- Cour d'Appel de Lyon : M. le Magistrat Délégué à la Formation (à l'attention de M. Claude CONSIGNY) Cour d'Appel de Lyon - 5 Rue de la Bombarde - 69005 Lyon

- Cour d'Appel de Grenoble : M. le Magistrat Délégué à la Formation - Cour d'Appel de Grenoble - Place Firmin Gautier - 38000 Grenoble - Tél : 04 38 21 21 21

Protection Judiciaire de la Jeunesse : Direction inter régionale de la PJJ (à l'attention de Mme M. GOLLIN) 75 Rue de la Villette - BP 73269 - 69404 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 72 33 06 40

Administration Pénitentiaire : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (à l'attention de Mme M. PEYRON) Unité Recrutement Formation et Qualification - 1 Rue Général Mouton Duvernet - BP 3009 - 69391 Lyon Cedex 03 - Tél : 04 72 91 37 66. Pour les enseignants UPR : à l'attention du Proviseur de l'UPR de Lyon (même adresse)

Secteurs Social et Médico-Social

Etablissements ou services dépendants des Conseils Généraux : candidatures à adresser au Conseil Général de votre département - Direction des Ressources Humaines - Service Formation

Etablissements du Secteur Associatif Habilité : candidatures à adresser à votre Direction d'Etablissement ou Service employeur, en demandant de faire suivre à la Direction Territoriale de la PJJ de votre département ou territoire

Secteur Gendarmerie

Région de Gendarmerie de Rhône-Alpes - Section Formation - A l'attention du Capitaine C. PICARD 36 boulevard de l'Ouest 69580 SATHONAY-CAMP - emel : sf.bc.rgra@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pour toute autre demande, merci de contacter Marielle GOLLIN Marielle.gollin@justice.fr

Coût de la formation

► A titre individuel : **740€**

► Au titre de la formation continue : **1060€** - incluant les frais d'inscription à l'université (environ 200 €). La formation peut être prise en charge, tout ou partie par un établissement, une institution, une association, une collectivité.



LYON 1

DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE

Année universitaire 2013/2014



Selon les cas, les candidats doivent effectuer la démarche auprès soit de leur employeur, soit d'un organisme collecteur agréé, soit d'un organisme financeur public.

ADOLESCENTS « DIFFICILES »

APPROCHES PSYCHOPATHOLOGIQUE ET ÉDUCATIVE

Université Claude Bernard Lyon 1 / Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION

Responsables scientifiques

Nicolas GEORGIEFF - Professeur de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent à l'Université Claude Bernard - Lyon 1

René ROUSSILLON - Professeur de Psychologie clinique à l'Université Lumière - Lyon 2

Objectifs

Apporter aux professionnels de l'adolescence une formation sur l'état actuel des connaissances psychologiques, psychopathologiques, sociologiques et juridiques, nécessaires à la compréhension de ces adolescents et de leur environnement.

Former les différents acteurs autour des adolescents à des actions de suivi et de coopération.

Mettre en commun et analyser les expériences significatives développées par les différents secteurs concernés.

Construire un réseau multi-professionnel pour enrichir les pratiques et développer des cohérences dans les interventions entre les professionnels des différentes institutions.

Public

La formation est destinée aux professionnels intervenant auprès d'adolescents, justifiant de deux années d'expérience, impliqués dans la définition et la mise en œuvre des actions d'accompagnement des adolescents « difficiles » dans les secteurs suivants :

SANTÉ : psychiatres, médecins généralistes, psychologues, médecins scolaires, cadres infirmiers, infirmiers

EDUCATION NATIONALE : chefs d'établissements, enseignants 1^{er} et 2nd degrés, formateurs, médecins, infirmiers, CPE, COPsy, assistants de service social, personnels exerçant dans des établissements ou services accueillant des adolescents en difficulté...

JUSTICE : magistrats - avocats - cadres, psychologues et personnels socio-éducatifs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (secteur public et secteur associatif habilité) / cadres et personnels de l'Administration Pénitentiaire chargés des mineurs...

SECTEURS SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL : cadres et travailleurs sociaux des collectivités territoriales, cadres et personnels éducatifs des établissements accueillant des adolescents...

GENDARMERIE : brigades de prévention de la délinquance juvénile, unités territoriales confrontées à des

difficultés liées à la jeunesse.



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Responsable de l'enseignement

Barbara SMANIOTTO - Maître de conférences en Psychologie Clinique l'Université Lumière Lyon 2

Coordinatrice pédagogique

Marielle GOLLIN – Responsable Ressources humaines en charge de la formation
Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est

Comité de Pilotage

Nicolas GEORGIEFF - Université Lyon 1 / **Barbara SMANIOTTO** Université Lyon 2 / **René ROUSSILLON** - Université Lyon 2 / **Vincent Di ROCCO** - Université Lyon 2 / **Thierry ROCHET** - CH Vinatier / **Marie-Hélène GAUTHIER** - CG 69 Protection de l'enfance / **Eric GOUNEL** - DIR PJJ / **Fabienne LACOMBE-LAHITTE** - PJJ / **Marielle GOLLIN** PJJ **Isabelle GUILLERMET** - PJJ / **Lyne PILLET** PJJ / **Pierre FOURNERET** – HFME / **Denise COURBON** - DAFOP Rectorat de Lyon / **Michel LOISY** Rectorat de Grenoble/ **Jacqueline GAUBERT** Rectorat Grenoble/ **François LIENARD** - UPR DISP Lyon / **Elisabeth MARTIN** directrice des enseignements EPM / **Rolande CHAZOT** URFQ DISP Lyon / **Gilles DIDIERJEAN** - Gendarmerie / **Didier SERRE** - IUFM de l'Académie de Lyon - Responsable de l'Unité de formation ASH

Dispositifs pédagogiques

- Conférences / enseignements magistraux, visant à apporter un socle de connaissances incontournables autour des problématiques adolescentes (psychiatrie, psychologie, sociologie, droit...) - ½ journée par session.
- Tables rondes, réunissant 2 ou 3 « spécialistes » d'une question touchant à l'adolescence et venant mettre en débat, avec les étudiants, leurs points de vue, issus d'observatoires différents - ½ journée par session.
- Problématiques institutionnelles, formalisation, par les participants, de leur pratique au sein de l'institution et rencontres des diversités professionnelles et institutionnelles - ½ journée par session.
- Groupe-ateliers, (environ 15 personnes) comme lieu d'élaboration des pratiques - ½ journée par session.
- Temps de stage, sur un mode d'échanges entre les institutions des participants (2 jours).
- Mémoire, rédaction et soutenance
- Tutorat, accompagnement du mémoire

Programme

Le programme de formation se décompose en 5 modules :

- ▶ 1 - le contexte de l'adolescence : approche sociologique, historique, psychologique et juridique (1 session)
- ▶ 2 - l'adolescence et son environnement : l'adolescent et ses groupes d'appartenance (2 sessions)

- ▶ 3 - processus adolescent et psychopathologie (1 session)
- ▶ 4 - l'agir à l'adolescence (2 sessions)
- ▶ 5 - travail en réseau, prévention et prise en charge des adolescents « difficiles » (2 sessions)

Validation

La participation et l'assiduité à l'ensemble du cycle, la soutenance d'un mémoire de fin d'études, ainsi que 2 jours de stage sont requis pour l'obtention du Diplôme Inter Universitaire

RENSEIGNEMENTS ET CALENDRIER

Durée

Sur une durée de 9 mois, 8 regroupements de 2 jours (lundi et mardi) et un temps de stage équivalent à 2 jours, soit un total de 18 jours, et 4h de tutorat pour la rédaction mémoire pour 130 heures de formation.

Lieu

IUFM - Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Lyon de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme - 69004 LYON
Adresse postale : 69317 LYON Cedex 04

Site Internet : <http://www.lyon.iufm.fr>

Dates

14 et 15 octobre 2013

17 et 18 février 2014

18 et 19 novembre 2013

17 et 18 mars 2014

16 et 17 décembre 2013

07 et 08 avril 2014

13 janvier et 14 janvier 2014

12 et 13 mai 2014

+ Séquence de stage de 2 jours (partition possible) à positionner dans la période.

Renseignements

Pour tous renseignements concernant cette formation, contacter :

Formation Continue de l'Institut de Psychologie de l'Université Lyon 2
86 rue Pasteur - Bureau G 122 - 69007 LYON
Tél Secrétariat : 04.78.69.76.04

Responsable D.U. : Florence VOIR – F.voir@univ-lyon2.fr

Site internet : <http://psycho.univ-lyon2.fr> (onglet : *Formation Continue*)*